

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

MAR 14 1980



Distr.
GENERALE

A/C.5/34/77/Add.1
7 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 98 et 65 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

ETABLISSEMENTS HUMAINS

Incidences administratives et financières du projet de résolution publié
sous la cote A/C.2/34/L.68

1. Le Président a indiqué dans une note que l'état des incidences financières publié sous la cote A/C.2/34/L.82 était présenté à la Cinquième Commission pour qu'elle l'examine.

2. Il convient de rectifier les renseignements communiqués au paragraphe 6 du document A/C.2/34/L.82, de la façon suivante : si l'Assemblée générale adopte le projet de résolution publié sous la cote A/C.2/34/L.68, il conviendra d'ouvrir un crédit supplémentaire de 410 200 dollars des Etats-Unis au chapitre 19 du budget ordinaire pour l'exercice biennal 1980-1981. Il faudra aussi ouvrir au chapitre 31, au titre des contributions du personnel, un crédit supplémentaire de 81 500 dollars, qui sera compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes - Recettes provenant des contributions du personnel.
